



Formation

Modèle de formation «3+1» confirmé et renforcé

L'Assemblée des délégués (AD) a confirmé la voie empruntée par Bio Suisse pour la révision de la formation agricole initiale. Les délégués ont continué de soutenir le compromis «Modèle de formation 3+1» avec une orientation en production végétale biologique. Bio Suisse doit exiger avec insistance l'amélioration demandée par Demeter dans le domaine de la mobilité et de la pratique d'attribution des apprenants. Il y a aussi accord pour les exigences complémentaires concernant les bases pluridisciplinaires: Elles doivent transmettre le principe de la globalité et les quatre principes fondamentaux de l'agriculture biologique.

La motion de Demeter pour une orientation bio globale comprenant la production végétale et la production animale n'a par contre pas été soutenue.

Contact: Urs Guyer

E-Mail: urs.guyer@bio-suisse.ch

Source: Bioactualités 5/23